



A retenir

TORDEUSES DE LA GRAPPE	2 ^{ème} génération en cours : vol, dépôts de pontes et 1 ^{ères} éclosions en cours.
OÏDIUM	VIGILANCE : progression de la maladie sur grappes. Période de forte sensibilité toujours en cours.
MILDIOU	De nouveaux symptômes observés régulièrement sur feuilles. Les attaques restent faibles sur grappes.

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles"** et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est **inoffensif** pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 h d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : [note nationale BSV](#).



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



Action du plan Ecophyto pilotée par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Note technique commune « Gestion de la résistance 2021 - Maladies de la vigne » :](#)
- [Liste des produits de biocontrôle](#)

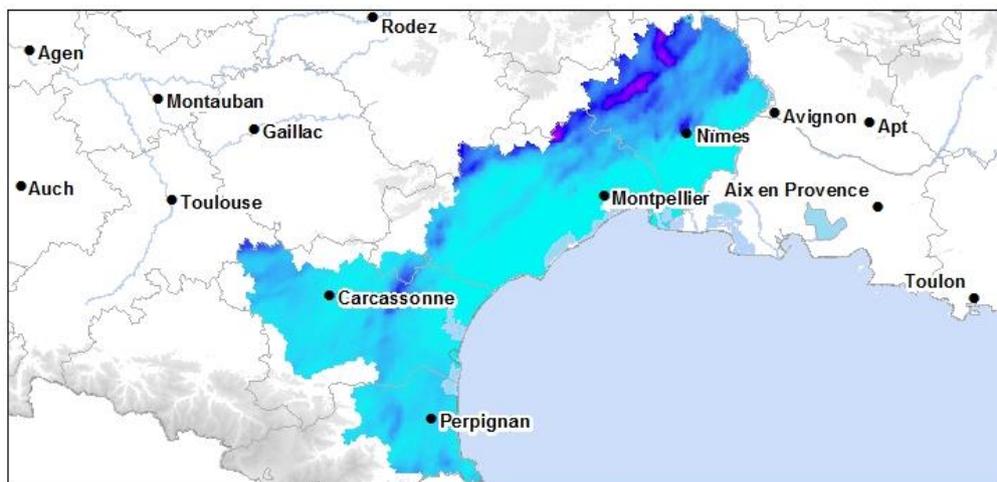
PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 21 au 27/06/2021 – échelle du min au max (0 à 83 mm)

Source IFV

		21-juin	22-juin	23-juin	24-juin	25-juin	26-juin	27-juin
AUDE	ALAIGNE	0,2	0,5	2,6	0	0	0,2	0,4
	CAZILHAC	0	0	1,5	0	0	0,1	0
	LEZIGNAN	14,1	0,2	1,1	0	0	1,4	0
	LIMOUX	0	0,2	2,6	0	0	0,1	0
	NARBONNE	0	0,4	0	0	0	0	0
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	0	0	0	0	0
	BARJAC	39,4	0	0,4	0	0	0	0
	CARDET	23,7	0	11,2	0	0	4,5	0
	CHUSCLAN	15,5	0	3,5	0	0	0	0
	SAINT-GILLES	0	0	0	0	0	0	0
	VILLEVIEILLE	5,3	0	0	0	0	0	0
HERAULT	MARSEILLAN	0	0	0	0	0	0	0
	OLONZAC	2,3	0	1,4	0	0	4,2	0
	POUZOLLES	3,6	0	0,1	0	0	0	0
	PUISSERGUIER	0,6	0	0,2	0	0	0,1	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	1,8	0	0	0	0	3,1	0
	VALFLAUNES	6,2	0	0	0	0	0	0
PO	ESTAGEL	0	0	10,7	0	0	0,1	0
	LAROQUE-DES-ALBERES	0	0	9,2	0	0	0	0
	LLUPIA	0	0	2,7	0	0	0	0
	PIA	0	0	5,7	0	0	0	0
	RODES	0	0	7,3	0	0	0	0

PLUIE hebdomadaire : cumul 7 jours
au 27/06/21



4210627:
mini=0.0mm - maxi=82.6mm

Valeur
Elevée : 90
Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

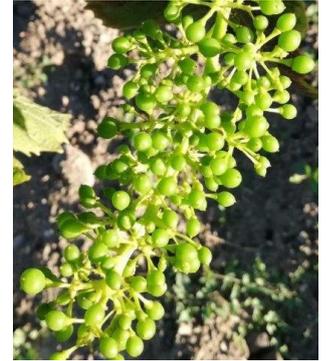
× Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **baies à taille de grain de plomb** » (stade 29 ou BBCH 73) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **fermeture de la grappe** » (stade 33 ou M ou BBCH 77) **en zone précoce.**

Les stades dominants vont de « **baies à taille de pois** » (stade 31 ou K ou BBCH 75) à « **fermeture de la grappe** » (stade 33 ou M ou BBCH 77).

Dans les parcelles gelées la forte croissance de la végétation masque une hétérogénéité intra-parcellaire encore importante.



Stade « baies à taille de pois »
(stade 31 ou K ou BBCH 75)

TORDEUSES DE LA GRAPPE

• Eudémis (*Lobesia botrana*)

× Aude

Les pontes sont désormais visibles sur l'ensemble du département hormis les zones les plus à l'Ouest.

× Gard

Le vol est généralisé sur le département. L'intensité des piégeages est en nette diminution cette semaine.

On observe des pontes avec des stades s'étalant de pontes fraîches à pontes écloses. En ce début de semaine, peu de pontes fraîches sont observées.

Des dépassements de seuil sont observés dans les secteurs habituellement très sensibles.

Les 1^{ères} perforations sont observées en Costières et en Vallée du Rhône Nord.

× Hérault

Le vol de 2^{ème} génération est désormais généralisé en toutes zones.

Le dépôt des pontes se poursuit en zones précoces et moyennes et débute en zones tardives.

Les 1^{ers} œufs au stade têtes noire et éclosions sont observés en zones moyennes.

Les 1^{ères} perforations sont notées en zones précoces.

× Pyrénées-Orientales

Le vol de 2^{ème} génération est en cours.

Les 1^{er} dépôts de pontes sont visibles dans les secteurs de la Haute Vallée de l'Agly et du Bas Conflent.

Dans le secteur de la Plaine Sud Tech, Cru Banyuls, Aspres 1^{ers} coteaux et Moyenne Vallée de l'Agly les dépôts de pontes sont encore observés.

Les perforations sont visibles dans les secteur de la Plaine Nord Tech.

• Données de la modélisation - LOB

Le modèle LOB n'est pas en adéquation avec les observations actuelles de terrain.

Évaluation du risque : Surveillez vos pièges et le dépôt des pontes.



Eudémis : ponte fraîche



Perforation sur baie

- **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)

- × **Aude**

Les prises restent modestes et sont observées sur l'Est du département.

- × **Gard**

De rares captures dans les pièges sont réalisées sur le Sud du département. Les premières larves (1 cm) sont observées en Costières.

- × **Hérault**

Des papillons sont observés dans certains pièges du Biterrois, dans les Basse et Moyenne Vallées de l'Hérault et du Montpelliérais. Les effectifs restent faibles.

- × **Pyrénées-Orientales**

Des papillons sont capturés dans les pièges du réseau. Leur nombre reste faible.

Évaluation du risque : Surveillez le vol.

- **Cochylis** (*Eupoecilia ambiguella*)

- × **Gard**

Quelques papillons sont observés dans les pièges du Bassin Alésien.

Évaluation du risque : Surveillez le vol et les larves dans les secteurs concernés par le ravageur.

- **Ephestia parasitella**

- × **Hérault** :

De rares papillons sont observés dans certains pièges.

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Aude**

Cette semaine, légère progression des symptômes sur les cépages sensibles sur l'ensemble du département.

- × **Gard**

Sur l'ensemble du département, cette semaine encore une légère progression sur grappes s'observe sur les parcelles de cépages sensibles présentant déjà des symptômes.

Dans quelques parcelles du réseau, on observe jusqu'à 80 % des grappes touchées mais avec des intensités d'attaque faibles à moyennes.

Des symptômes à l'état de traces (feuilles et baies) sont observés sur cépages moins sensibles comme le Grenache ou la Syrah. La grande majorité des parcelles restent indemnes à ce jour.

- × **Hérault**

Les symptômes sur feuilles mais également sur grappes continuent de progresser dans de nombreuses situations. Les parcelles à drapeaux et les situations sensibles (historique, cépage et/ou environnement) restent les plus concernées.

Cette semaine, dans le réseau d'épidémiologie-surveillance, le nombre de parcelles avec des symptômes sur grappes augmente (environ 53 %). Dans certaines situations (16 % des parcelles), l'attaque est plus forte avec plus de 30 % de grappes présentant des symptômes.

- × **Pyrénées-Orientales**

Les symptômes sur feuilles et grappes sont visibles dans de nombreuses parcelles. Tous les cépages peuvent être concernés.



Symptômes d'oidium sur baie et sur feuille

Sur feuilles, la fréquence et l'intensité des symptômes augmentent encore. Sur grappes, elles augmentent aussi avec de nombreux Carignan avec une forte pression. D'autres cépages peuvent avoir une forte pression sur grappes.

Evaluation du risque : Cette semaine, la maladie est en progression sur feuilles et sur grappes. La période de sensibilité à l'oïdium est toujours en cours. Cette sensibilité décroît à partir de la fermeture de la grappe pour devenir nulle à véraison.

Les grappes restent très réceptives jusqu'au stade « fermeture de la grappe ». **Un examen exhaustif des grappes au cœur des souches est désormais indispensable.**

MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

• Situation aux vignobles

× Aude

Stabilisation de la maladie sur l'ensemble du département.

× Gard

Dans les zones concernées par les pluies des 20 et 21 juin (diagonale allant du nord de Nîmes à Bagnols sur Cèze), des sorties de taches et des repiquages sont observés ce début de semaine, très ponctuellement dans certaines parcelles en défaut de protection.

Des extériorisations sont probablement en cours car les quelques pluies des 23, 26 et 28 juin ont également pu générer des contaminations.

× Hérault

De nouveaux symptômes, essentiellement sur feuilles sont observés. La progression est plus importante dans les Hauts Coteaux, la Vallée de l'Orb-Lodévois et le Nord Montpelliérais. La maladie continue d'évoluer dans une moindre mesure dans la Moyenne Vallée de l'Hérault. Elle reste présente sans nette augmentation dans le Biterrois, la Basse Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais. Enfin, de rares taches sur feuilles sont observées dans le Minervois.

Quelques nouveaux symptômes sur grappes sont notés dans les Hauts Coteaux, la Vallée de l'Orb-Lodévois et la Moyenne Vallée de l'Hérault (faciès rot gris et rot brun).

× Pyrénées-Orientales

De nouvelles taches sporulantes et non sporulantes, sur feuilles, sont observées dans l'ensemble des secteurs du vignoble départemental. Ces taches peuvent avoir une forte fréquence dans certaines parcelles.

De faibles symptômes de rot brun sur grappes sont observés. Cependant leur fréquence reste très faible.



Taches de mildiou

- **Données de la modélisation** (*voir caractéristiques des modèles*)
- ✓ **Potentiel Système** (*modélisation arrêtée au 28 juin*)

	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé Mildiou	Le risque mildiou modélisé reste hétérogène sur toute la région. Il est globalement très fort sur toute la région à l'exception du Sud et Est du Gard et du Sud des Pyrénées-Orientales.	Le risque modélisé est stable à 7 jours.
Contaminations	<p>Démarrage des contaminations épidémiques sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 23 juin sur : Aspres <p>De nouvelles contaminations épidémiques ont été détectées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 21 juin sur : Cabardès, Corbières Occidentales, Limouxin, Malepère, Bassin Alésien, Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord, Basse Vallée de l'Hérault, Biterrois, Hauts Coteaux, Minervois, Moyenne vallée de l'Hérault, Nord Montpellierais, Vallée de l'Orb Lodévois - 23 juin sur : Cabardès, Hautes Corbières, Limouxin, Malepère, Bassin Alésien, Biterrois, Hauts Coteaux, Vallée de l'Orb Lodévois, Bas Conflent, Cru Banyuls, Fenouillèdes, Haute Vallée de l'Agly, Plaine Nord Tech, Plaine Sud Tech - 26 et 27 juin sur : Cabardès, Limouxin, Garrigues Ouest, Minervois, Nord Montpellierais, Vallée de l'Orb Lodévois, <p><u>Etat des contaminations au 27 juin sur vignoble non traité :</u> FTA* >5 % sur : Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Biterrois, Montpellierais, Plaine Sud Tech FTA* >10 % sur : Cabardès, Limouxin, Malepère, Bassin Alésien, Garrigues Sommiérois, Nord Montpellierais, FTA* >30 % sur : Hauts Coteaux, Vallée de l'Orb Lodévois, Fenouillèdes, FTA* >50 % sur : Garrigues Ouest,</p>	<p>Compte tenu des conditions météorologiques annoncées :</p> <p>De nouvelles contaminations épidémiques sont annoncées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 28 juin sur : Cabardès, Bassin Alésien, Vallée de la Cèze, Nord Montpellierais, Cru Banyuls, Plaine Sud Tech - 30 juin sur : Plaine Sud Tech - 1^{er} juillet sur : Cru Banyuls, Plaine Sud Tech <p>Au 28 juin, seuls les secteurs Vallée du Rhône Sud et Moyenne Vallée de l'Agly n'auront pas encore déclenché les premières contaminations épidémiques</p> <p><u>Etat des contaminations au 5 juillet sur vignoble non traité (simulations avec les prévisions du jour) :</u> FTA* >5 % sur : Uzège, Uzège Ouest, Biterrois, Montpellierains, Cru Banyuls, FTA* >10 % sur : Cabardès, Limouxin Malepère, Bassin Alésien, Garrigues Sommiérois, Vallée de la Cèze, Biterrois, Nord Montpellierais, Plaine Sud Tech FTA* >30 % sur : Hauts Coteaux, Vallée de l'Orb Lodévois, Fenouillèdes FTA* >50 % sur : Garrigues Ouest Les autres secteurs non nommés ci-dessus affichent donc des FTA<5 %</p> <p><u>Sorties de taches :</u> D'ici au 5 juillet, de faibles sorties issues des contaminations épidémiques sont annoncées sur la région. De plus fortes <u>sorties</u> sont annoncées sur les secteurs : Cabardès, Limouxin, Bassin Alésien, Garrigues Ouest, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord, Hauts Coteaux, Minervois, Nord Montpellierais, Moyenne Vallée de l'Hérault, Vallée de l'Orb Lodévois, Bas Conflent, Cru Banyuls, Fenouillèdes, Plaine Sud Tech.</p>

Bleu : démarrage ou nouvelle contamination Vert : rien à signaler

*FTA : Fréquence Théorique d'Attaque sur témoin non traité (% organes contaminés)

✓ **Milstop (modélisation arrêtée au 28 juin)**

	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 7 au 13 juin 2021, si présence de foyers primaires, à partir du :	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 14 au 20 juin 2021, si présence de foyers primaires, à partir du :	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 21 au 27 juin 2021, si présence de foyers primaires, à partir du :	Indice de risque allant de -5 à +5	
Alaigne	20-juin	22-juin	04-juil	+ 0,3	↗
Carcassonne	20-juin	22-juin	04-juil	+ 0,7	↗
Leucate	-	22-juin	04-juil	- 1,6	↗
Lézignan	20-juin	23-juin	04-juil	- 0,5	↗
Narbonne	24-juin	22-juin	04-juil	- 0,1	↗
Bagnols sur Cèze	20-juin	03-juil	04-juil	- 0,2	↗
Bourdic	20-juin	03-juil	04-juil	- 0,3	↗
Cardet	20-juin	25-juin	04-juil	0	↗
Générac	20-juin	23-juin	04-juil	- 0,3	=
Sommières	20-juin	22-juin	04-juil	+ 0,8	↗
Tavel	-	-	05-juil	- 1,3	=
Vauvert	20-juin	23-juin	-	- 0,2	=
Olonzac	20-juin	24-juin	04-juil	- 0,1	↗
Laurens	20-juin	23-juin	04-juil	+ 0,8	↗
Prades sur Vernazobres	20-juin	22-juin	04-juil	+ 0,7	↗
Béziers	24-juin	24-juin	04-juil	+ 0,2	=
Villemagne	20-juin	23-juin	04-juil	+ 0,5	↗
Marseillan	24-juin	22-juin	04-juil	+ 0,7	=
Pouzolles	20-juin	24-juin	04-juil	+ 0,4	=
Plaissan	25-juin	24-juin	04-juil	+ 0,8	↗
Saint Jean de Fos	24-juin	25-juin	04-juil	+ 0,4	=
St Christol	20-juin	24-juin	05-juil	+ 0,4	=
Frontignan	-	22-juin	04-juil	+ 0,2	=
Valfaunès	20-juin	24-juin	04-juil	+ 0,7	↗
Laroque des Albères	-	30-juin	04-juil	+ 0,7	↗
Perpignan	-	26-juin	04-juil	- 0,2	=
Saint Paul de Fenouillet	20-juin	24-juin	04-juil	- 1,5	=

Légende : - « rien à signaler »

Evaluation du risque : le risque modélisé est en augmentation modérée sauf dans une partie des stations de l'Hérault et les Pyrénées-Orientales où il reste globalement stable.

Les pluies de la semaine écoulée ont engendré de nouvelles contaminations.

La période de forte sensibilité de la vigne est en cours. La plante peut subir des dégâts jusqu'à la fermeture de la grappe/début véraison. La probabilité de trouver de nouveaux symptômes augmente même dans les parcelles dans les situations indemnes.

Continuer la recherche des symptômes : restez vigilants à l'annonce des prochaines pluies et /ou humidités.

Description des symptômes

Source Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2020/2021 p 40 et 66.

Faciès « rot gris » : feutrage blanc sur les grappes ;

Faciès « rot brun » : les baies brunissent avec présence de dépression en « coup de pouce ». Les symptômes apparaissent à partir du pédoncule, lieu de départ des nécroses.

Méthodes prophylactiques : raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

(*Scaphoideus titanus*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Aude**

Présence des larves à des niveaux très variables suivant les secteurs.

- × **Hérault**

Les larves (L4 et L5) sont observées dans le vignoble.

L'observation de ces larves se fait notamment sur les parcelles avec de la végétation au sol (pampres, végétation retombante...), mais aussi parfois en cœur de souche à cette période.

- × **Pyrénées-Orientales**

De nombreuses cicadelles sont encore observées dans le vignoble départemental. Leur nombre est élevé. Des larves de stade L3 à L4 sont observées. Les premiers symptômes au vignoble sont visibles sur Marselan.

Méthodes prophylactiques : L'épamprage permet de détruire un support de larves et de diminuer les populations de cicadelles vectrices.



Larve cicadelle L4 vectrice de la flavescence dorée

Evaluation du risque :

Les arrêtés préfectoraux sont consultables sur le site de la DRAAF Occitanie : [lien](#).

Le phytoplasme de la flavescence dorée est un organisme réglementé inscrit sur la liste des dangers sanitaires de niveau 1.

Les dangers sanitaires de première catégorie sont ceux qui étant de nature, par leur nouveauté, leur apparition ou persistance, à porter une atteinte grave à la santé publique ou à la santé des végétaux et des animaux à l'état sauvage ou domestique ou à mettre gravement en cause, par voie directe ou par les perturbations des échanges commerciaux qu'ils provoquent, les capacités de production d'une filière animale ou végétale, requièrent, dans un but d'intérêt général, des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte rendues obligatoires par l'autorité administrative.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Vignoble régional** : Peu de nouveaux symptômes sont observés cette semaine

Evaluation du risque : nous sommes dans la période de forte réceptivité de la vigne dans de nombreux secteurs. Rechercher les symptômes et surveiller leur évolution.

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

- × **Gard**

De rares symptômes sur baies sont observés dans la Vallée du Rhône Nord.

- × **Hérault**

Quelques symptômes sur feuilles restent visibles.

Quelques rares symptômes sur baies sont observés sur cépages sensibles dans le Biterrois et la Basse Vallée de l'Hérault.

Evaluation du risque : surveiller l'apparition des symptômes, notamment sur grappes et l'évolution des stades phénologiques.

EUTYPIOSE (*Eutypa lata*)

× Vignoble régional

Des symptômes sur bois de l'année sont toujours visibles dans certaines parcelles.

Évaluation du risque : repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.

Méthodes prophylactiques : repérer et marquer les souches malades pour un recépage hiver. Il est envisageable de réaliser un recépage en vert.

MALADIES DU BOIS

× Vignoble régional

Des symptômes de Black-Dead-Arm et/ou Esca sont localement visibles au vignoble.

Évaluation du risque : repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

× Vignoble régional

Des larves sont visibles dans quelques parcelles du réseau sans dépasser le seuil de nuisibilité.

× Pyrénées-Orientales

Quelques symptômes de « grillures » sont visibles dans quelques parcelles du réseau d'observation.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est très faible.

ACCIDENT CLIMATIQUE

• Grêle :

× Hérault

Quelques orages avec épisodes de grêle sont survenus les 21 et 22 juin :

- ces orages de grêle sont accompagnés de fortes précipitations et n'engendrent pas ou peu de dégâts dans le Minervois dans les communes d'Olonzac et Oupia,
- l'incidence des ces orages de grêle a été plus significative (baies éclatées, feuilles découpées et rameaux lacérés) dans le Lodévois, dans les communes de Lauroux, Pégairolles de l'Escalette, Pujols et Soubès.

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Néotera, Périss SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.